

B I B R A C T E



Dossier de demande de labellisation « Grand site de France »

Bibracte – Mont Beuvray

Nièvre - Saône-et-Loire

Morvan - Bourgogne

Glux-en-Glenne
mai 2006

*"Si l'on veut essayer de retrouver quelque chose des Gaulois,
j'entends quelque chose que le paysage porte encore,
même après tant de siècles,
c'est à Bibracte qu'il faut aller;
sur ce mont Beuvray dominant les plateaux du Morvan"*

Jacques Lacarrière

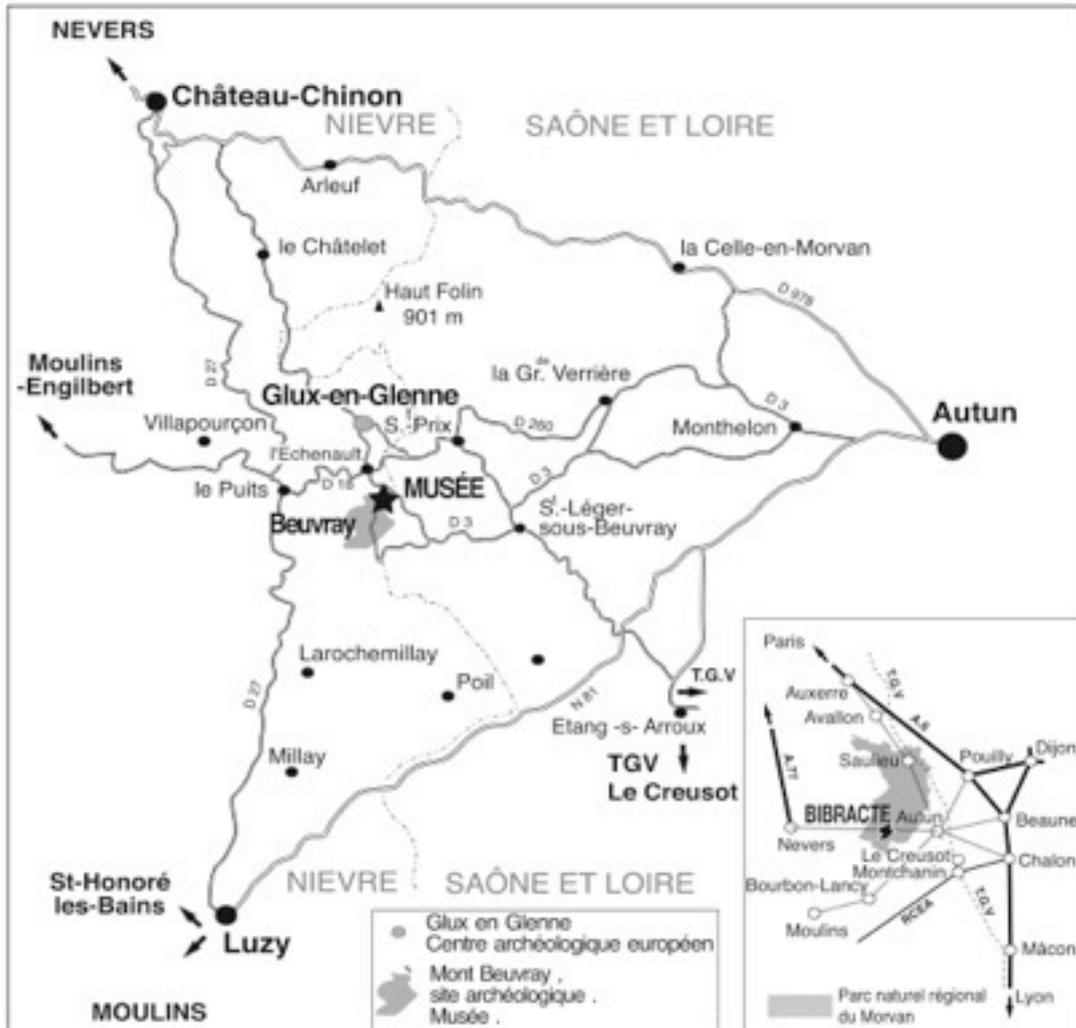
Sommaire

La table des matières est vide car aucun style de paragraphe sélectionné dans l'inspecteur n'est utilisé dans le document.

Liste des annexes

- Statuts et actionnaires de BIBRACTE
- Traité de concession entre BIBRACTE et l'Etat
- Comité de pilotage de gestion du site
- Document de gestion (DIREN)
- Document de gestion ONF
- Article du colloque de Clermont 2000
- Résumé de l'étude de Claude Chazelle
- Résumé du plan de développement
- Observatoire photographique : protocole et fonctionnement
- Résumé de l'étude des publics mené par la Caisse des Dépôts et Consignations

Voir également le site Internet **www.bibracte.fr**



Déclaration d'engagement

*Le mont Beuvray compte parmi les grands sites culturels, naturels et touristiques de Bourgogne. BIBRACTE, l'établissement gestionnaire du site et de ses équipements, est une société anonyme d'économie mixte nationale (SAEMN) qui porte le nom de la ville antique enfouie sous la forêt du mont Beuvray. Créée au début des années 1990 pour construire et gérer les équipements du Centre archéologique européen, dans le cadre de la politique des Grands Travaux de l'Etat, elle est aujourd'hui dans **une phase de valorisation du site.***

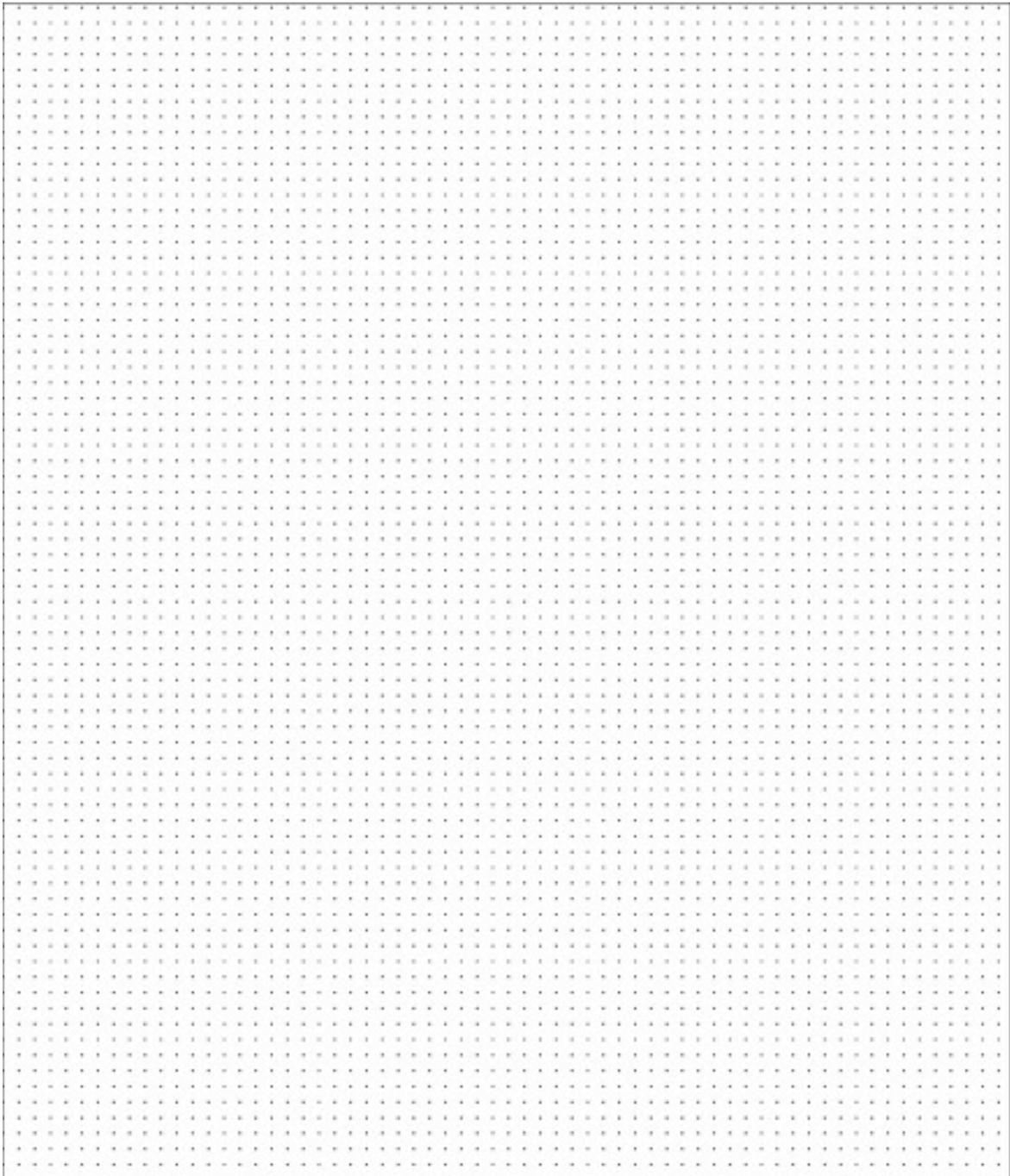
*La problématique du site de Bibracte-mont Beuvray est l'inverse de celle qui prévaut dans la plupart des grands sites. En effet, alors que sa notoriété est émergente, Bibracte ne subit pas de problèmes de sur-fréquentation. Bien au contraire, l'ambition des pouvoirs publics est de faire de Bibracte **un outil de développement du territoire du Sud-Morvan.***

Situé au sein du Parc naturel régional du Morvan, le site offre le cadre atypique d'un domaine de mille hectares, propriété publique gérée par un seul opérateur. Il tend en permanence à asseoir ce développement sur une complémentarité harmonieuse entre politique de recherche internationale, valorisation des acquis de la recherche et activités de loisirs nature.

*Cela suppose bien sûr de donner une image lisible de l'offre culturelle et touristique et de la renforcer dans ses **trois axes privilégiés : archéologie, civilisation celtique, nature** pour passer à une fréquentation de **100 à 120 000 visiteurs par an** sur le site archéologique et forestier et de 75 000 visiteurs au musée ; et ce, dans une perspective de **développement durable.***

*Les actions de BIBRACTE au plan touristique se déclinent autour des **activités culture et nature.** Le site du mont Beuvray souhaite être **labellisé « Grand site de France » en 2006,** en réponse à son souci de qualité de gestion harmonieuse d'un lieu fréquenté par plus de 80 000 visiteurs par an. En vingt ans d'activités, le centre de recherche a acquis une grande réputation au sein de la communauté archéologique européenne. Cette **activité scientifique permanente** attise considérablement **la curiosité des touristes qui viennent et reviennent voir la pratique archéologique en mouvement.***

*Avec cette démarche de labellisation, BIBRACTE souhaite se positionner plus clairement encore comme un domaine intégralement public utilisé **comme lieu d'expérimentation.***



Que sont Bibracte et le mont Beuvray ?

Bibracte est une grande agglomération fortifiée de l'époque gauloise (12 km de remparts, 200 ha de superficie) située sur l'un des sommets du Morvan, le mont Beuvray, en Bourgogne, dans le centre de la France. C'est un site archéologique majeur : à plusieurs reprises mentionné par César, il fut la capitale de l'un des principaux peuples gaulois protagonistes de la Guerre des Gaules, les Eduens.

A la différence des sites gaulois enfouis sous des villes contemporaines, Bibracte s'est endormie sous la forêt. On peut donc y conduire de vastes chantiers pour y comprendre le développement du fait urbain chez les Gaulois, encore très méconnu.

Les fouilles menées sur le site au XIX^e siècle ont servi à caractériser la « civilisation des oppida » de la fin de l'âge du Fer. Un programme international de recherches y a été lancé en 1984 par le ministère de la Culture. En 1989, le site a rejoint la liste des Grands Travaux de l'Etat, ce qui a conduit à la mise en place d'une entreprise de statut privé, BIBRACTE, qui assure à la fois l'encadrement du programme de recherche, la gestion du site archéologique et l'accueil du public (près de 45 000 visiteurs par an pour le musée, 80 000 visiteurs pour le site archéologique, en accès libre).

Bibracte incarne, dans la mémoire collective locale, le symbole de l'unité gauloise propagé par la 3^e République à la suite des travaux de Napoléon III, fervent admirateur de Jules César, qui permit la redécouverte de notre passé gaulois. C'est dans le mouvement de cet engouement du 19^e siècle pour les Antiquités que le site de Bibracte fut redécouvert par Jacques-Gabriel Bulliot, érudit autunois, lors de fouilles de grande ampleur.

La ville antique longtemps abandonnée a cependant été occupée par un couvent de Franciscains au Moyen Age. Le culte de St Martin y a été célébré jusqu'au 19^e siècle et de grandes foires annuelles s'y déroulaient chaque année, perpétuant le souvenir de cette ancienne place commerciale.

Au plan géographique, la ville antique se trouve sur le mont Beuvray. Référent géographique du Morvan, ce mont est resté depuis toujours associé dans la mémoire collective à ses fêtes et pèlerinages. Le point de vue qui se dégage sur son sommet ouvre sur les vallées de l'Arroux et de la Saône. C'est un des hauts lieux de la Bourgogne, apprécié de ses habitants, quand bien même la grande majorité d'entre eux n'a qu'une idée très confuse de son riche passé gaulois.

Depuis 1991, BIBRACTE désigne aussi une société anonyme d'économie mixte nationale qui gère pour le compte de l'Etat et du Parc naturel régional du Morvan les mille hectares du mont Beuvray d'un seul tenant et les équipements qui y ont été édifiés : centre de recherche, gîtes pour les chercheurs et scolaires, restaurant, ateliers techniques, musée, etc... Cette société qui a repris le nom de la ville antique a la maîtrise foncière du site et la maîtrise de la gestion intégrée d'une chaîne opératoire patrimoniale : conservation, étude scientifique, restitution au public et valorisation économique. Cette situation

exceptionnelle lui permet de développer une politique d'animation culturelle et touristique cohérente dans un secteur très rural du Morvan.



Plan de situation du mont Beuvray

Avec un équivalent de trente-cinq équivalents temps pleins, une quinzaine d'emplois induits (dont des agents d'entretien de la forêt), et l'intervention régulière d'une quinzaine de guides-animateurs, BIBRACTE, la société gestionnaire, est l'un des principaux intervenants des secteurs culturel environnemental et touristique en Bourgogne. Ce rôle est rendu possible par la maîtrise foncière et technique du site que détient le gestionnaire des lieux.

L'originalité de BIBRACTE repose sur trois composantes fortes : c'est un oppidum gaulois dont les vestiges sont recouverts par une forêt et qui est animé en permanence par des fouilles archéologiques. C'est l'un des très rares lieux où l'on peut voir « l'archéologie en train de se faire ». C'est un lieu permanent d'expérimentation pour la gestion des chantiers et du milieu forestier comme pour l'animation des lieux et l'innovation dans les pratiques de la recherche en archéologie, en environnement et en vulgarisation.

Ainsi, dès la reprise des fouilles, les chantiers et les déblais occasionnés par ceux-ci ont fait l'objet de soins attentifs pour ne pas générer une image négative du site comme de l'archéologie. Aujourd'hui, la réflexion paysagère menée avec le paysagiste Claude Chazelle conduit à amplifier cette démarche pour faciliter la lecture de la ville antique et de ses quartiers en s'appuyant fortement sur la géomorphologie du site et en tirant parti de l'écrin que peuvent constituer certaines parties de la forêt resculptée dans l'enceinte de la ville.

A moyen terme, BIBRACTE souhaite que la dynamique impulsée par la labellisation Grand Site Bibracte mont Beuvray puisse s'étendre au territoire environnant, très affecté par la déprise agricole et le refermement des paysages, grâce à une concertation avec les acteurs du territoire, en premier lieu le Parc naturel régional du Morvan.

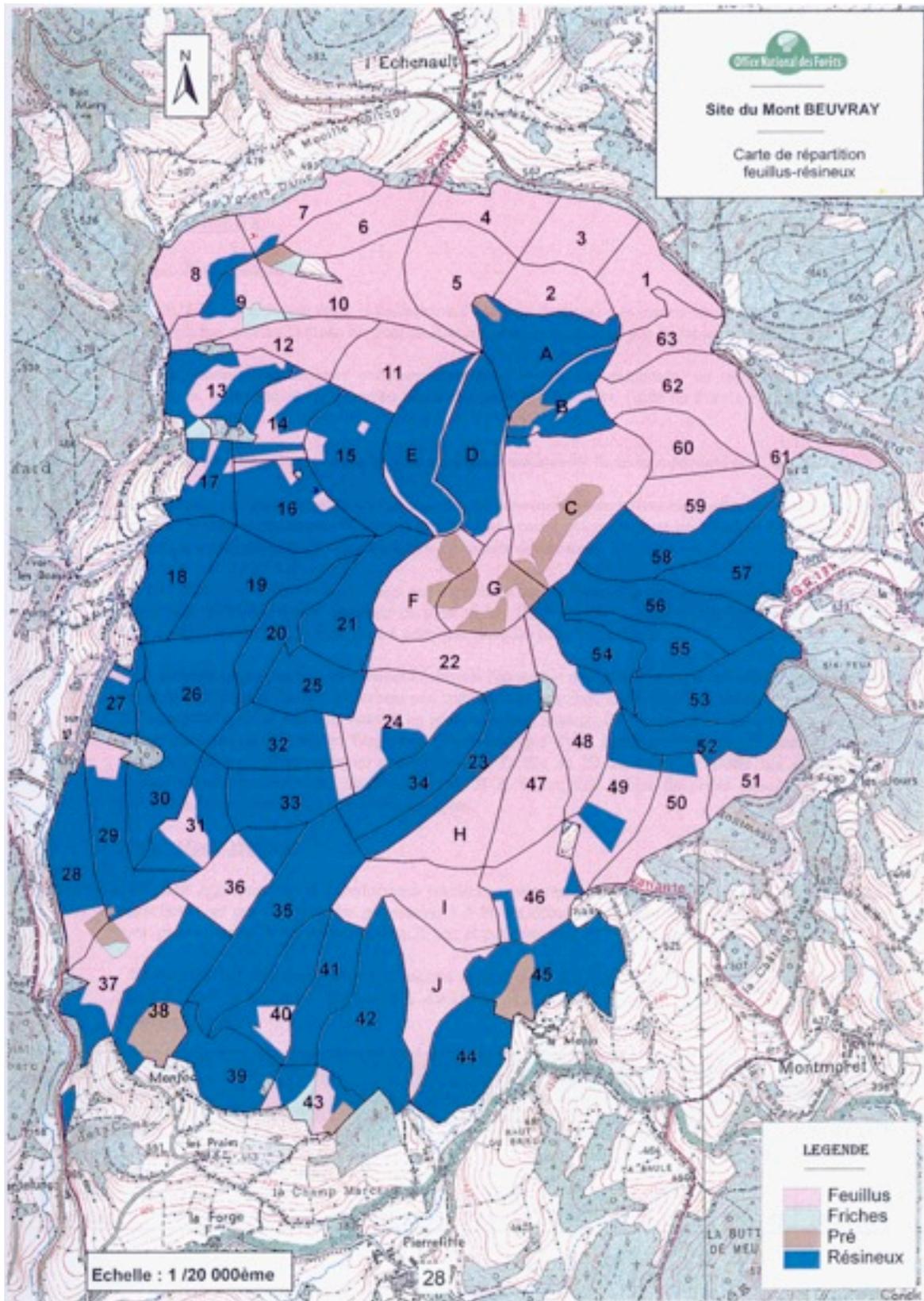
Sur le mont Beuvray lui-même, les objectifs de gestion sont :

- l'amélioration de la qualité paysagère du site (atténuation de l'impact de l'enrésinement survenu au cours de ce dernier demi-siècle),*
- la consolidation de l'autonomie économique de la gestion du site et la pérennisation de l'outil de gestion,*
- l'augmentation de l'attractivité du site et de son impact socio-économique régional,*
- enfin, à plus longue échéance, la maîtrise du devenir des paysages bocagers à la périphérie de Bibracte.*

Vincent GUICHARD

Directeur général de BIBRACTE (SAEMN)

le 2 mai 2006



Carte de répartition des feuillus/résineux

1. Composantes paysagères et patrimoniales du site : état des lieux et acquis

1.1 *Le patrimoine naturel et le paysage*

➤ **Géomorphologie**

Le sommet du mont Beuvray forme un vaste bombement doucement aplani, encadré de pentes convexes et convexo-concaves. Cette morphologie est caractéristique des « vieux » socles formés au cours de l'ère primaire (580 à 245 millions d'années), associant roches métamorphiques, volcaniques et intrusions magmatiques. Le matériel rocheux du mont Beuvray a été pris dans la tectonique des grandes chaînes de montagnes alors formées puis par la suite pénéplanées, réduites à de vastes surfaces d'érosion et plus ou moins recouvertes ultérieurement par des transgressions marines de l'ère secondaire.

Ces surfaces d'érosion ont été soulevées au cours de l'ère tertiaire lors de la formation de la chaîne alpine qui a affecté le Massif Central, dont le Morvan et ses sommets représentent la partie septentrionale la plus avancée en éperon dans les auréoles sédimentaires du sud-est du Bassin Parisien.

Le mont Beuvray doit sa forte altitude (821 m) aux roches qui le constituent. Il appartient géologiquement à un faisceau synclinal d'une série dite « volcano-sédimentaire », c'est-à-dire de sédiments enrichis de projections volcaniques acides, résistantes aux altérations, les « rhyodacites ». Initialement situées plus bas que les massifs de granites intrusifs qui ont encadré ce « faisceau synclinal », les rhyodacites du mont Beuvray ont mieux résisté que les massifs granitiques qui l'encadrent.

➤ **Climat**

Le massif du Beuvray est situé au sud du Morvan à une altitude moyenne de 600 mètres. Il est soumis à un climat de type océanique caractérisé par des précipitations abondantes (pluviométrie : 1800 mm/an), favorable à la végétation forestière. La richesse biologique du milieu (présence importante d'espèces rares ou protégées, tant animales que végétales) est telle que le massif tout entier a été classé au titre des sites pour son intérêt paysager et scientifique.

➤ **Un massif forestier qui, dans l'ensemble, est représentatif de la forêt climacique,**

Avec la hêtraie atlantique à sous-bois de houx, mais qui est aussi très marqué par les deux grands types de pratiques sylvicoles modernes, liées pour la première à l'économie du flottage (exploitation intensive de la hêtraie en taillis fureté pour produire du bois de chauffe évacué par flottage vers Paris, jusqu'à la fin du XIXe siècle, puis très peu entretenue depuis un siècle) et pour la seconde à

l'enrésinement, consécutif de la déprise agricole et, depuis les années 1950, des politiques publiques incitatives de conversion des feuillus en résineux.

➤ **Données sur la biodiversité**

Données floristiques

L'originalité et la diversité de la flore sont le fruit de différents facteurs. La roche mère essentiellement granitique donne naissance à des sols pauvres et acides qui expliquent la présence, entre autres, de la digitale pourpre, du genêt à balais et de la callune fausse-bruyère. Son altitude relative permet à certaines espèces montagnardes ou sub-montagnardes de s'exprimer pleinement ; c'est le cas du préanthe pourpre, de la myrtille et de l'arnica des montagnes.

Données ornithologiques

Une richesse spécifique :

- 58 espèces nicheuses de façon certaine ou probable,
- 20 espèces incertaines : soit des espèces nichant à proximité, soit des espèces non observées mais discrètes qui pourraient être nicheuses compte tenu des milieux,
- 2 espèces nichant à proximité et exploitant le site pour leur alimentation,
- 6 espèces hivernantes ou de passage exploitant le site de manière régulière pour leur alimentation.

Des espèces à statut imparfaitement connu :

- rapaces diurnes : de nombreuses espèces (bondrée, milan royal, busard St Martin) sont observées occasionnellement, mais leur nidification n'a pas été constatée récemment. Le circaète, observé de temps en temps, ne niche vraisemblablement pas dans la zone. La présence de l'aigle botté est possible.
- pics : la nidification du pic épeichette est probable sur le site ; le pic cendré serait à rechercher dans les peuplements feuillus.
- chouette de Tengmalm : sa présence dans le Morvan n'a été confirmée que récemment. Sa nidification ayant été constatée sur les massifs du Haut Folin proche et du mont Beuvray, elle est possible ici bien que non constatée.
- bec croisé des sapins : observé fréquemment dans les peuplements résineux, sa nidification est probable sur le site.
- cassenoix moucheté : quelques observations laissent penser à une possible installation sur le site, sa présence est récente dans le Morvan.

Autres données faunistiques

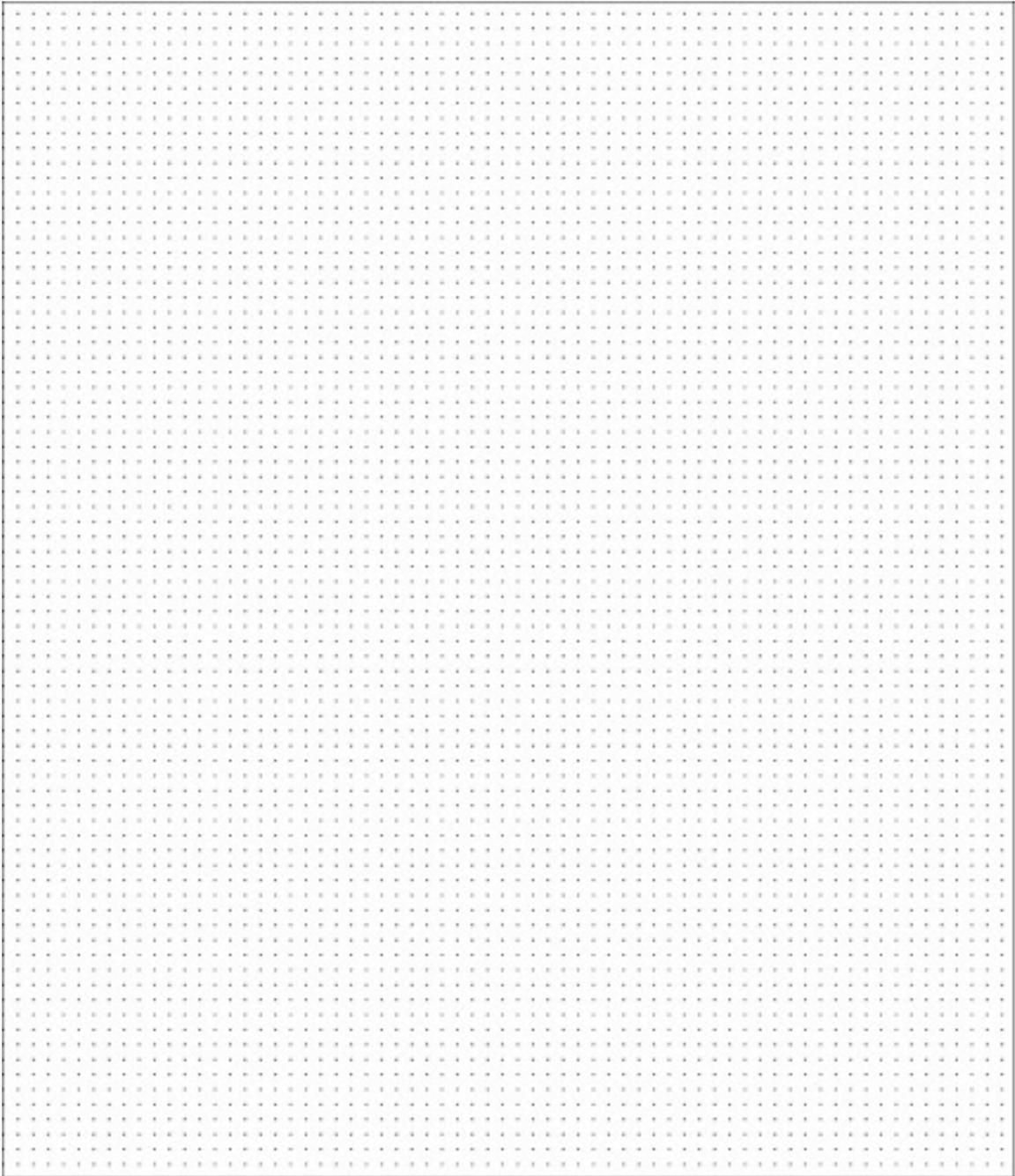
Les petits prédateurs sont assez abondants : martre, putois, renard. Le chat sauvage y est également observé, de même que le blaireau.

Le lièvre s'y observe sur toute la périphérie de la forêt, mais également sur le site même de l'oppidum où des espaces déboisés lui fournissent un biotope favorable.

Le sanglier y est présent, les jeunes plantations résineuses lui fournissant un abri toute l'année.

La population de chevreuils tend à s'accroître. La multitude d'expositions diverses, malgré les rigueurs du climat et notamment de la pluviométrie, la relative quiétude en dehors de l'oppidum, la présence de peuplements feuillus et l'éclaircissement donné aux plantations résineuses suite aux éclaircies sont autant de facteurs qui lui sont favorables.

Les grands cervidés y sont pour l'instant absents, mais la présence du "massif à cerfs" dit de Moulins-Engilbert à une vingtaine de kilomètres pourrait favoriser des incursions de ces grands animaux.



1.2 *Un héritage plurimillénaire*

L'histoire de la végétation et l'impact anthropique au cours de l'Holocène sont désormais bien connus grâce aux études menées sur les tourbières des sources de l'Yonne, distantes de 5 km du mont Beuvray. Les analyses de pollens montrent des activités agro-pastorales précoces (Néolithique final). Enfin, a été identifiée une phase de déforestation majeure mais partielle, à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine. Elle est liée au développement de Bibracte et à la pression démographique bien connue de l'époque romaine. Les déforestations protohistoriques sont corrélées avec des indices géochimiques qui laissent supposer une forte activité minière, d'ailleurs prouvée par les fouilles sur le mont Beuvray.

➤ **Il y a deux mille ans, une ville gauloise**

Il est difficile d'imaginer que le mont Beuvray, aujourd'hui couvert de forêts, était occupé, il y a un peu plus de vingt siècles, par une population nombreuse (de 5 à 15 000 habitants) protégée par de puissants remparts.

Jules César a séjourné deux fois à Bibracte et souligné son importance comme oppidum des Eduens. Lors de son second séjour, il y a rédigé la version ultime de *la Guerre des Gaules*. Vercingétorix y fut proclamé chef de l'armée coalisée contre ce même César. C'est donc un lieu chargé d'histoire.

Si, à l'époque antique, une ville prospère s'étalait au sommet de la montagne, l'agriculture occupait les versants, la forêt se cantonnant sans doute aux pentes les plus fortes. Après la conquête, le développement d'Augustodunum (Autun, la ville d'Auguste) à une trentaine de kilomètres de là, a entraîné la disparition rapide de Bibracte. Les érudits de la Renaissance et des temps modernes se sont même interrogés sur l'emplacement de l'antique Bibracte.

➤ **Le Beuvray d'après Bibracte**

Au Moyen-Age, un couvent de Franciscains et des bâtiments agricoles attenants occupent un replat du site. Jusqu'au XIXe siècle, la grande foire annuelle de mai perpétue la tradition commerciale et économique de l'ancienne cité.

➤ **Depuis la fin du XIXe siècle, un territoire marqué par déprise agricole**

Au XIXe siècle, le sommet est occupé par des prairies où viennent paître les troupeaux à la belle saison. Cette histoire se manifeste encore par les vestiges de haies plessées (appelées queules ou pians) qui participent au pittoresque d'aujourd'hui. Depuis, la forêt a reconquis l'ensemble du massif. Jusque dans les années 1940, les croupes sommitales du massif et la base de ses pentes étaient pour une bonne part couverts de prairies.

Ces pâtures furent alors enrésinées avec l'aide du Fonds Forestier National tandis que de nombreuses parcelles de hêtraie étaient également converties en résineux. Ces enrésinements se sont pour l'essentiel déroulés entre 1960 et 1970. On a donc actuellement, pour ce qui concerne les résineux, une immense majorité de peuplement âgés d'environ 30 à 40 ans. Seules les marges du site - pieds de versants et fonds de vallées - sont restées dévolues à l'agriculture.

1.3 *Un patrimoine en construction*



Dès les années 1970, les pouvoirs publics, grâce à l'outil de gestion qu'est le Parc naturel régional du Morvan, ont acquis la calotte sommitale du Beuvray (140 ha). La politique des Grands Travaux de l'Etat a permis de multiplier les acquisitions foncières et de construire ou de réaménager, dans un délai très bref, sept

bâtiments sur le domaine public. Construit par l'architecte Pierre-Louis Faloci, le musée a reçu le prix national de l'Equerre d'argent en 1996, en raison, notamment, de sa parfaite adéquation avec l'environnement forestier dans lequel il s'insère.

Des projets d'ajustement des locaux aux exigences de l'accueil des visiteurs sont à l'étude ou en voie de réalisation : extension en sous-sol de la salle d'exposition temporaire, transformation d'un point d'information en salle de restauration, réaménagement du hall d'accueil, agrandissement du parking.

Un projet de couverture de fouilles d'une durée de vie estimée à dix ans et d'une surface de 1 000 m² devrait voir le jour dans les mois à venir.

1.4 *Synthèse : un patrimoine unique à plusieurs facettes, pour un site riche d'un véritable « esprit des lieux »*

Le mont Beuvray est un lieu d'ambiance et de sensations toujours renouvelées au gré des saisons et des chemins suivis : brume estompant les fûts des arbres, paysages de neige, terrasse alourdie de chaleur ou ravivée par un ciel lavé par la pluie, profondeur des vallons s'enfonçant sans repère au cœur de la forêt, sous-bois calfeutrés, source suintant au creux d'une mouille, lumière d'une clairière inattendue..., vision grandiose aussi depuis le belvédère de la Chaume qui embrasse la vallée de l'Arroux et, bien au-delà, la chaîne des Alpes et celle des Puys.

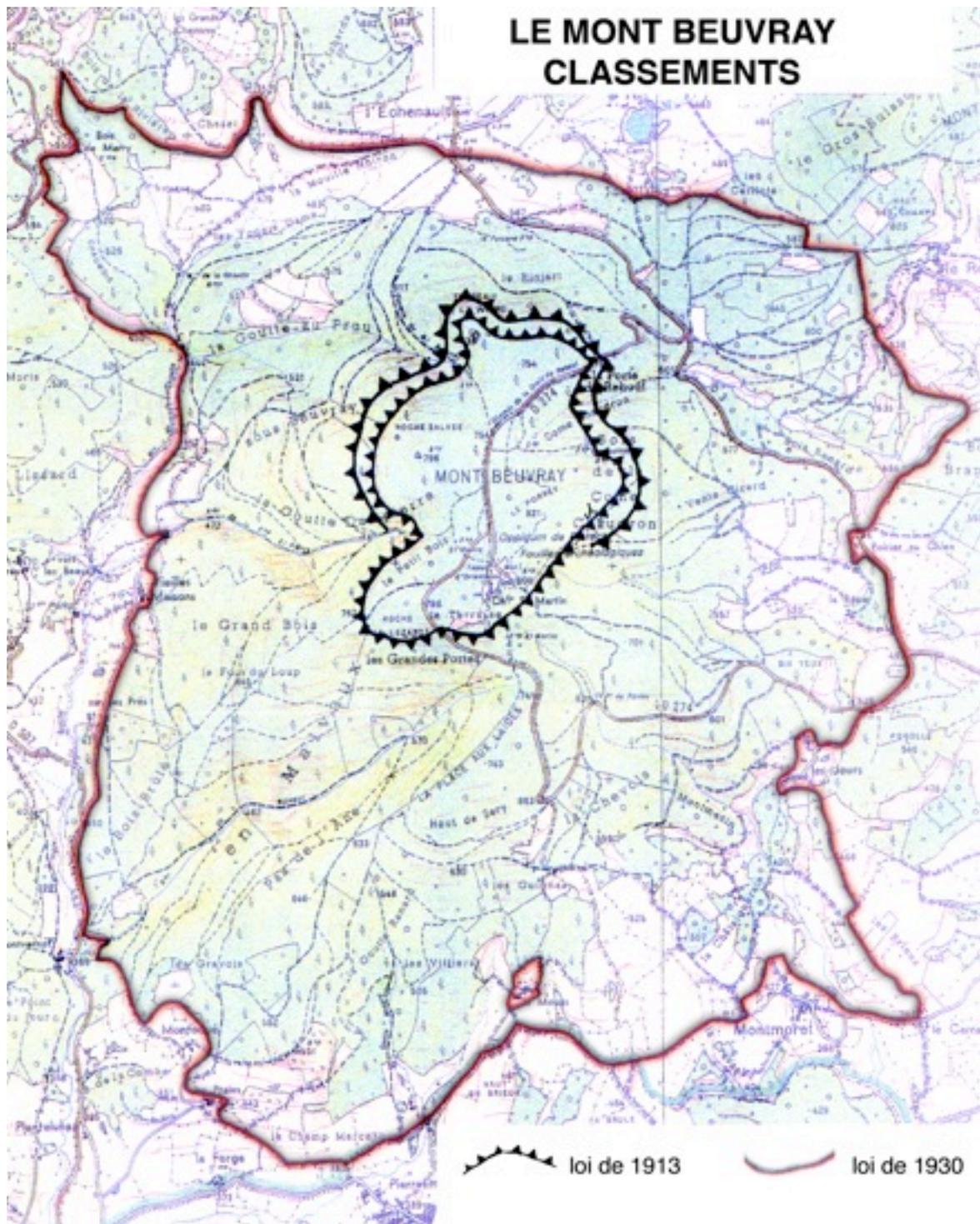


En dehors des chantiers de fouilles, les traces de la présence humaine y sont ténues, seulement visibles aux yeux avertis. Les queues alignées sous le couvert forestier à l'aplomb d'anciennes haies, le talus du mur d'enceinte de Bibracte en sont les rares indices.

C'est dans ce contexte que se pose la question du devenir du site. Son intérêt archéologique et scientifique est reconnu. La volonté de sa mise en valeur clairement affirmée. Mais le mont Beuvray, lieu témoin de l'histoire,

des variations de l'occupation de l'espace, des aléas des temps, ne doit pas perdre son pouvoir de fascination dû autant à ses ambiances qu'à sa dimension historique.

Autant les actions sur la requalification du massif sont durables, autant les animations liées aux activités archéologiques et à l'accueil du public doivent être réversibles et sans impact durable, en dehors du centre d'accueil que constituent le musée et ses équipements annexes (restaurant et parking). Il s'agit bien de respecter l'esprit des lieux.



Limites du site classé
au titre de la loi de 1913 relative aux Monuments historiques
et de la loi de 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque

2. Le schéma de gestion du site : présent et avenir

2.1 *Historique de la gestion du site*

A l'instar de nombreux membres de sociétés savantes, féru « d'antiquités », Jacques-Gabriel Bulliot, érudit de la Société éduenne d'Autun a redécouvert le site de l'antique Bibracte au milieu du XIXe siècle et en a supervisé les fouilles pendant trente ans.

Une prise en charge éphémère du site par les Amis du Beuvray, association à visée folklorique, aboutit au premier classement loi de 1930 des arbres les plus pittoresques de la hêtraie de la Chaume, avant la Seconde Guerre mondiale.

L'aménagement du site suscite des réflexions et des débats depuis de longues années, puisqu'il est inscrit dès sa création (1970) parmi les objectifs prioritaires du Parc naturel régional du Morvan en matière de valorisation du patrimoine. L'acquisition par le Parc des premiers terrains se réalise en 1979, après accord avec les descendants d'une famille aristocratique, détentrice des lieux depuis le XVIIIe siècle.

Les premières fouilles archéologiques du XXe siècle sont lancées en 1984. Sous l'impulsion du Président de la République, les 135 ha de la ville antique sont aussi classés « Monument historique » en 1984. Le site est proclamé « grand site national » en 1985 et inscrit sur la liste des Grands Travaux en 1989. La réflexion sur les aménagements s'est alors bien sûr accélérée.

2.2 *Un site protégé*

➤ Le classement du site en 1990

Le 20 mars 1990, par décret en Conseil d'Etat, le mont Beuvray était classé au titre de la loi du 2 mai 1930, relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Les fondements du classement ont été établis comme suit :

« Un site

Le classement du mont Beuvray repose d'une part sur l'intérêt historique et scientifique du site, d'autre part sur son intérêt esthétique et pittoresque, et sur sa dimension de monument naturel.

d'intérêt historique

Le sommet du mont Beuvray était occupé à l'époque celte par une ville de plus de 135 ha : Bibracte. "C'est à Bibracte que Vercingétorix concrétise l'unité des peuples gaulois et que César commence la rédaction de ses Commentaires".

scientifique

Les fouilles menées au XIXe siècle et celles plus récentes ont révélé l'importance du site pour la connaissance de la période celte. C'est actuellement un site archéologique de référence, objet de recherches internationales.

pittoresque

La position géographique détachée du haut Morvan, le relief vigoureux entaillé de profonds vallons, la hêtraie du sommet, certains lieux singuliers comme la fontaine Saint-Pierre, la Roche salvée, le Teureau de la Wivre en font un endroit remarquable et pittoresque. Dès 1937, ces sites ont fait l'objet de classement

et esthétique

La conjugaison de ces éléments lui confère une valeur de monument naturel. "Le Beuvray n'est pas une montagne ordinaire : c'est une montagne occupée par un oppidum gaulois sous une forêt... "

un monument naturel

Selon le paysagiste Claude Chazelle, familier des lieux depuis une vingtaine d'années : "Il est rare de se trouver en présence d'une association de trois motifs d'une telle importance. C'est le signe des grands paysages... Trois motifs sont donc rassemblés ici en un seul grand site dont la dimension paysagère dépasse les dimensions géographiques pour atteindre à celle du symbole, peut-être même d'un archétype de l'imaginaire. Le Beuvray ne serait-il pas un symbole de temps ? Son caractère monumental ne suggère-t-il pas un sentiment de permanence ? L'impression de stabilité dégagée par sa silhouette ne le fait-il pas imaginer inébranlable et immuable ?

Dès son approche, le Beuvray donne le ton et sollicite l'imaginaire... Le Beuvray rayonne. Les usures du temps lui confèrent une vigueur fascinante, une attirance secrète".

➤ **Le document de gestion de la DIREN**

A la suite du classement du site au titre des Sites et des Paysages, la DIREN de Bourgogne a établi une charte de gestion des terrains concédés à Bibracte en 1993, revue en 1997.

2.3 La gestion forestière

Un plan de gestion forestière a été établi en 1998 avec l'Office National des Forêts à qui Bibracte sous-traite cette gestion de ses 920 hectares. Ce document de gestion repose sur les axes stratégiques suivants :

- prise en compte de toutes les spécificités du milieu en matière d'études archéologiques, d'accueil du public, de respect de richesses biologiques et de qualité des paysages,
- amélioration de l'état général des boisements résineux et feuillus par la réalisation d'éclaircies régulières,
- réalisation de travaux spécifiques dans le cadre de la mise en valeur paysagère,
- orientation à long terme vers une gestion destinée à conduire les peuplements en mélange feuillus-résineux à structure irrégulière.

Il distingue trois séries. Celle du Rebut est constituée de parcelles voisines du musée. Elle est gérée pour la protection des richesses archéologiques et pour

l'accueil du public. La série de Bibracte porte sur 120 ha situés sur la calotte sommitale à l'intérieur des remparts et est gérée comme la précédente. La troisième série dite du Beuvray porte sur près de 800 ha. Cette série a un rôle principal de production forestière. A long terme, ces peuplements seront orientés vers la hêtraie irrégulière.

Dans un premier temps :

- les peuplements résineux sont éclaircis afin de ramener les densités de tiges à un niveau conforme à celui des pratiques sylvicoles actuelles et afin de permettre le développement d'un sous-étage vigoureux et varié. Entre 3 et 4000 m³ sont exploités dans ce cadre chaque année. Ces exploitations sont accompagnées de la création d'un réseau cohérent de desserte pour permettre la bonne vidange des bois, notamment sur le versant ouest du massif.
- les peuplements feuillus sont parcourus par une coupe d'amélioration ayant comme objectif d'orienter le peuplement vers la futaie irrégulière.

La faible valeur des produits retirés (bois de chauffage), conjuguée aux difficultés d'exploitation (terrain accidenté), limite ce type d'intervention. Pour relancer la production de bois de chauffage et, par là même, reprendre la mise en valeur des surfaces en feuillus, BIBRACTE envisage la création de deux chaufferies à plaquettes pour ses bâtiments. A l'avenir, un nouveau document de gestion devra définir un protocole de gestion pour entretenir plus activement les peuplements de feuillus.

Les hêtres les plus pittoresques, souvent très âgés, ont été très fortement affectés par la sécheresse de 2003. Par mesure de sécurité, ceux situés sur les lieux les plus fréquentés par le public font l'objet de campagnes de diagnostic sanitaire approfondi par "Arbre Conseil" (ONF). Des interventions curatives sont ensuite programmées : élagage, haubanage, parfois abattage.

Depuis le 6 septembre 2004, la gestion forestière du mont Beuvray est certifiée PEFC. Une réflexion avec le Parc régional naturel a été engagée pour une éco-certification FFC.

2.4 Un site ouvert au public, disposant d'une véritable politique culturelle

➤ Aujourd'hui : quel public, pour quelle offre ?

Plus de 80 000 visiteurs viennent chaque année sur le site du Beuvray. Pour faciliter l'appréhension des fouilles archéologiques aux vestiges ténus, des visites guidées sont proposées tous les dimanches et jours fériés et quatre fois par jour en été. En juillet et août, les amateurs de marche peuvent aussi allier découverte de la forêt et de l'archéologie en faisant le tour des remparts en trois heures. Ces visites sont évolutives en fonction des avancées de la recherche et fidélisent leur propre public. Elle sont complétées par la visite du musée, qui replace Bibracte dans son contexte historique et géographique européen et aborde chaque année au moyen d'une exposition temporaire un aspect différent de la société celtique.

Deux après-midis par semaine, des ateliers d'archéologie sont gratuitement proposés en été sur le site pour inciter les visiteurs à venir découvrir aussi le musée. Des activités nature telles que des promenades à poney et du « Tree Climbing » (grimpe d'arbres) sont proposées à ceux qui veulent voir le Beuvray « d'en haut ».

Même en été, le public est largement composé de Bourguignons. C'est à leur attention comme à celle des touristes, qu'est proposée une programmation événementielle en plein air : nuit des étoiles, Ciné-Bibracte, etc... ,qui sont maintenant des rendez-vous attendus.

L'ambition est aussi de n'exclure aucun public. BIBRACTE s'implique depuis trois ans dans l'accueil des publics handicapés et est labellisé « tourisme et handicap ».

Huit mille scolaires sont reçus chaque année pour des ateliers ou des séjours allant de la demi-journée à la semaine complète pour aborder divers aspects de la démarche archéologique et l'histoire de la forêt et des paysages du Morvan, à l'occasion de classes patrimoine ou environnement.

Grâce à la médiation des guides-animateurs, l'imaginaire des visiteurs se met en action. Ils font en effet revivre la ville et adaptent leur discours aux centres d'intérêt particuliers de leur groupe, assurant à chaque visite un service « sur mesure ». Leur formation est régulièrement mise à jour pour suivre l'évolution des recherches des diverses équipes d'archéologues.

2.5 Un nouveau plan de développement pour la décennie 2005-2015

Ce plan bénéficie de l'analyse de l'expérience de 15 années de gestion et s'appuie sur la réalisation d'études préalables conduites avec le soutien de compétences spécifiques (programmiste, architecte, architecte-paysagiste...). Il est le fruit d'une concertation menée sur plus de trois années avec d'autres acteurs (autorités de tutelle, collectivités, partenaires scientifiques), à plusieurs niveaux : comité de pilotage, conseil scientifique et conseil d'administration.

Il intègre les obligations du schéma de gestion « Grand Site ». Il affirme des ambitions en terme de développement de l'offre culturelle et environnementale, ainsi qu'en matière de fréquentation touristique et d'impact socio-économique.

➤ Les grandes lignes du plan

Ce plan repose principalement sur :

- un accueil requalifié au musée et un traitement des abords amélioré avec la création de places supplémentaires de parking, un hall d'accueil réorganisé et un espace de restauration,
- une ville qui émerge de la forêt par une intervention échelonnée sur le couvert forestier pour révéler les vestiges de la ville,
- une ville auscultée année après année par les archéologues qui dégagent les quartiers de Bibracte,
- un laboratoire européen qui mobilise des archéologues et des étudiants venus de toute l'Europe et qui continue d'expérimenter les nouvelles techniques de l'archéologie,
- un héritage pour notre temps, les découvertes de ces dernières décennies obligeant à réévaluer considérablement l'héritage celtique,
- un site en symbiose avec son territoire, le Morvan, en consolidant l'élargissement du programme de recherche au territoire périphérique du mont Beuvray.

➤ La diffusion de l'information

Jusqu'à présent, Bibracte sait surtout diffuser de l'information sur ses activités. Des soirées « portes ouvertes » sont organisées en début de saison, selon un rythme

annuel, avec les maires et les habitants des communes environnantes pour présenter les nouveautés et l'exposition temporaire et favoriser les échanges. C'est aussi l'occasion de rappeler l'existence des différentes modalités de visite (établissement d'un laissez-passer gratuit après une première visite dans l'année, visites guidées du site, etc).

Jusqu'en 2003, des réunions d'information ont aussi été organisées en fin de saison avec les Amis du Beuvray, mais ne sont plus mises en oeuvre, en raison de la défaillance de l'association.

➤ **L'offre touristique**

En saison, cinq cents prestataires touristiques (commerces, hébergements...) reçoivent toutes les deux semaines la visite d'agents d'accueil qui les renseignent sur la programmation de BIBRACTE et leur laissent de la documentation en quatre langues pour leurs clients. Le fait que le musée de Bibracte soit ouvert sept jours sur sept facilite grandement la qualité de la communication sur l'offre.

Loin des grands axes de circulation, BIBRACTE contribue largement à structurer l'offre touristique de cette partie de la Bourgogne en favorisant le maintien de services de proximité et le développement d'une offre culturelle et touristique originale en lien, sur les aspects culturels, avec Autun, ville d'Art et d'Histoire située à une trentaine de kilomètres et en lien, sur les aspects naturels, avec le Parc naturel régional du Morvan dont le Beuvray constitue la porte d'entrée sud, affirmée également en tant que telle par les divers schémas départementaux et régional du tourisme.

Le parc hôtelier est modeste, mais le tissu des chambres d'hôte s'est étoffé ces dernières années, notamment en Saône-et-Loire, suscitant un tourisme diffus des « amis de la nature », comblés par les ressources locales en matière de chemins de randonnées. Divers itinéraires passent d'ailleurs par le mont Beuvray.

➤ **L'approche développée pour définir un plan de gestion paysagère : la révélation de la ville gauloise**

Après les mises en valeur réalisées dans le cadre de l'aménagement initial (Porte du Rebut, fontaine Saint-Pierre, Parc aux Chevaux, bassin monumental), une réflexion menée avec l'architecte en chef des Monuments historiques en charge du site a conduit à **privilégier les interventions paysagères pour rendre plus lisible et plus attractif le site de la ville gauloise de Bibracte.**

De fait, la prégnance de la forêt sur ce site et la modestie des vestiges visibles d'architecture antique et qui plus est dispersés sur une grande étendue (environ 200 ha), incitent à consacrer à l'"environnement naturel" au moins autant d'attention qu'aux vestiges archéologiques eux-mêmes, Et ce, d'autant plus que cet environnement forestier est considéré par les visiteurs comme une composante majeure de l'identité du site, responsable de la « magie des lieux ».

Le site archéologique peut lui-même être considéré comme un paysage, c'est-à-dire comme le résultat de nos projections mentales sur un substrat mêlant composantes naturelles et vestiges d'activités humaines passées. Le visiteur du site, qui contemple celui-ci comme un paysage, est comme l'archéologue, qui doit faire preuve d'*invention* pour repérer les vestiges signifiants et leur donner du sens en les interprétant. Dès lors, il est facilement compréhensible que l'approche paysagère

soit particulièrement opérante pour « mettre en valeur » des vestiges archéologiques.



2008



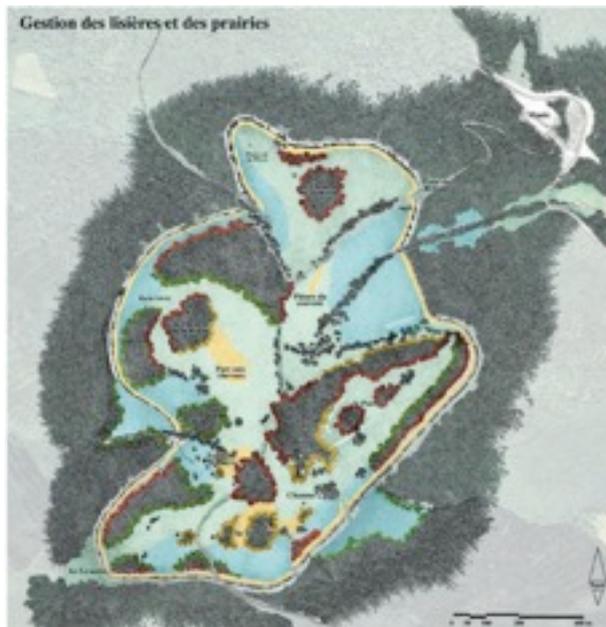
2020



2040

QuickTime™ et un décompresseur TIFF (non compressé) sont requis pour visionner cette image.

situation des boisements en 1947



- LEGENDE**
- Contour des prairies
 - Prairie/lisière plateau
 - Prairie/lisière creux
 - Prairie/lisière bord
 - Reconstituer des haies
 - Lisière ouverte
 - Lisière fermée
 - Lisière ébourée

C3- MISE EN SCENE DES LIEUX SIGNIFIANTS DE BIBRACTE : Gestion des lisières et des prairies

La nouvelle répartition entre boisements et prairies implique l'entretien de nouvelles espaces libres et la constitution de lisières différenciables aux limites des différents boisements. La gestion de ces éléments fait partie intégrante de la scénographie des lieux.

Les lisières
 Les différents types de lisières : ouverte, fermée ou ébourée confèrent aux boisements des aspects très divers et guident les parcours ou orientent le regard.
 Les boisements aux lisières ouvertes se présentent comme de véritables « salles vertes » invitent à pénétrer sous couvert.
 Les boisements aux lisières fermées constituent des filtres encadrant des vues ou des cheminements.
 Les boisements aux lisières ébourées dessinent une première limite annonçant les confins de l'ancienne ville.

Proposition d'évolution du couvert forestier (étude Chazelle 04/2004)

D'où la nécessité de :

- rendre perceptible la géographie de l'espace qui sert de réceptacle à la ville (relief : points hauts, vallons ; rapports avec les collines et vallées alentours),
- différencier l'emprise de la ville gauloise de Bibracte de son support géographique (le massif boisé du mont Beuvray),
- mieux affirmer les lieux où s'inscrivent des vestiges montrables au public.

Le principal mode d'intervention proposé pour cela est une intervention importante mais échelonnée sur le couvert forestier, destinée à :

- passer d'une logique de boisement à une logique de bosquets dans l'emprise des remparts de la ville antique,
- révéler la charpente paysagère du site,
- instaurer une continuité visuelle à l'échelle de la ville,
- mettre en scène des espaces particuliers, notamment les portes percées dans l'enceinte.

La nécessité de ne pas bouleverser les équilibres écologiques et de préserver au mieux les paysages conduit à **échelonner sur le long terme (un siècle) les aménagements envisagés**. Des plans, à moyen terme, simulant l'avancement des interventions, ont été élaborés afin d'anticiper notamment la création des lisières et des cheminements. Certaines peuvent être prises en compte immédiatement (pour l'exploitation forestière et la conduite des chantiers de restauration), sans nécessiter d'investissement spécifique. D'autres serviront de base pour des études opérationnelles à venir.

➤ **La mise en scène des vestiges archéologiques et des chantiers de fouille**

En parallèle à l'étude paysagère et dans l'esprit d'une intervention temporaire réversible, a été conduite en 2004 une étude de définition pour la création **d'une structure de couverture de fouilles de 1000 m²** permettant pendant une dizaine d'années d'assurer la préservation des vestiges, de bonnes conditions de travail pour les archéologues et la compréhension des travaux effectués pour les visiteurs. Le premier module devrait voir le jour à l'automne 2006.

2.7 Les circulations motorisées sur le site : un compromis difficile

Une route départementale dessert le site archéologique et le traverse de part en part. Les véhicules techniques empruntent cette voie tout au long de l'année. Par contre, l'accès des voitures y est interdit en juillet et août, entre 10h et 19h, moyennant la mise en place de navettes, en accord avec le service des routes de la Saône-et-Loire. Les visiteurs se garent au niveau du musée et montent soit à pied, soit en empruntant cette navette. Ce service de navette est assuré par un autocariste privé, choisi après appel d'offres annuel. Aujourd'hui, il ne serait plus concevable, pour les visiteurs, que ce service ne soit pas assuré en été. Mais l'objectif à atteindre est de pouvoir réguler les flux en fonction des besoins de la fréquentation publique, en toute saison.

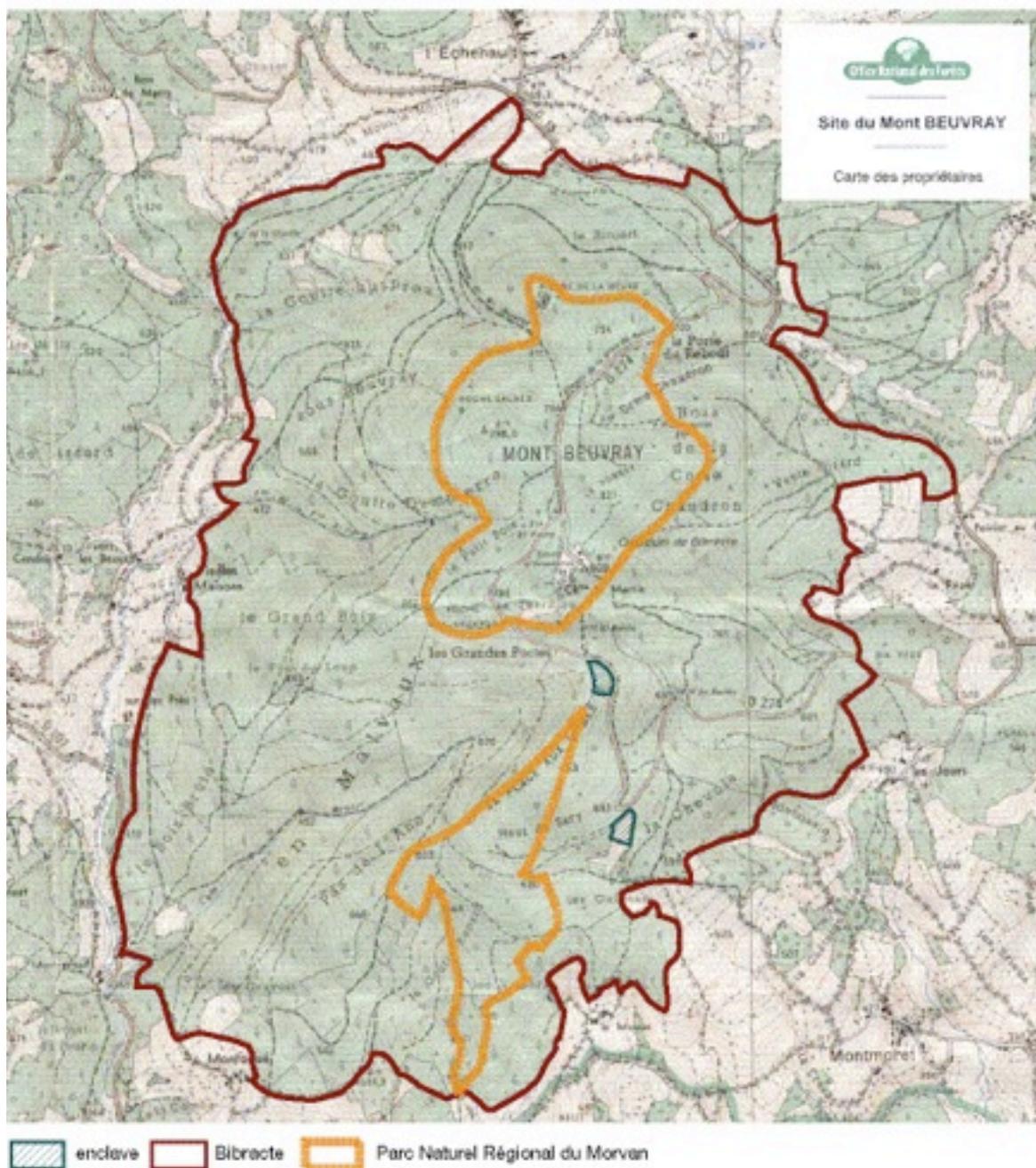
La question de dissocier les fonctions de circulation technique et de circulation touristique se pose. La forte déclivité de la route sur une partie de son tracé empêche à ce jour la mise en place de solutions innovantes et environnementalement satisfaisantes. La création d'une voie technique pour les archéologues et les services forestiers est aussi envisagée, mais difficile à financer.

Pour l'heure, les études techniques se poursuivent pour finaliser le projet de desserte technique et pour améliorer le régime de fonctionnement de la route touristique.





LE MONT BEUVRAY



3. Moyens administratifs, techniques et financiers de gestion du site

3.1 Un instrument de gestion : BIBRACTE

➤ Ses statuts

Pour développer et gérer le projet de mise en valeur du site du mont Beuvray et des fouilles qui y sont menées, l'Etat a concédé le site et ses équipements à une Société Anonyme d'Economie Mixte Nationale, fondée en 1990, dont le siège social est fixé au Centre archéologique européen, à Glux-en-Glenne (58370). Cette société est soumise au contrôle économique et financier de l'Etat.

La société, au capital social de 75 438 €, comprend actuellement les participations suivantes :

- Etat : 34 %
- Monum (ex Caisse des monuments historiques et des sites) : 9,5 %
- CNRS : 10,1 %
- Caisse des dépôts et consignations : 10,1 %
- Conseil général de la Nièvre : 10,1 %
- Conseil général de la Saône et Loire : 10,1 %
- Parc naturel régional du Morvan : 10,1 %
- Comité régional du Tourisme de Bourgogne : 6 %

Le Conseil d'administration est présidé par Jacques Fournet depuis 2001. La direction générale est assurée par Vincent Guichard qui exerce aussi la fonction de directeur de la recherche. Un responsable administratif et comptable l'assiste. Le directeur général a deux adjoints, l'un en charge des affaires techniques et du patrimoine, l'autre en charge du développement culturel et des publics.

L'établissement dispose aussi d'un Conseil scientifique chargé de donner son avis sur l'orientation et le déroulement des recherches archéologiques, ainsi que sur les projets de valorisation de la recherche pilotés par BIBRACTE.

➤ Ses missions

BIBRACTE est la dénomination sociale de la Société Anonyme d'Economie Mixte Nationale, qui a pour objet :

- de gérer le site national du mont Beuvray et les équipements qui y sont édifiés ;
- d'assurer des recherches archéologiques et de promouvoir, à partir des fouilles archéologiques de Bibracte, les rencontres et les recherches pluridisciplinaires, la formation pratique, universitaire, professionnelle et scolaire ainsi que la conception et l'expérimentation de nouveaux outils et de nouvelles méthodes de travail en archéologie ;
- de diffuser à travers le musée de site et les aménagements du mont Beuvray, où sera suggérée la ville antique et où sera présenté le résultat des recherches, le message du monde celtique et en particulier des II^{ème} et I^{er} siècles av. J.-C. ;

- de contribuer au développement touristique, à l'animation et à la notoriété du Morvan et de la Bourgogne, notamment au travers d'une politique d'accueil du public et d'actions culturelles et éducatives ;
- de mener une politique de coopération avec des sites et des institutions nationales et européennes de même nature.

Dans ce cadre, elle réalise toutes études de maîtrise d'ouvrage et toutes démarches administratives préalables à la mise en valeur du site du mont Beuvray (départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire). Elle réalise et gère les équipements nécessaires à cette mise en valeur. Elle apporte les moyens nécessaires à l'exécution des travaux archéologiques décidés par l'Etat sur le site du mont Beuvray.

D'une manière plus générale, elle peut accomplir toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

➤ **L'étendue de sa maîtrise foncière**

BIBRACTE gère sept bâtiments et le massif forestier du Beuvray pour le compte de l'Etat et du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Morvan. Depuis vingt ans, l'Etat a investi trente-cinq millions d'euros pour l'acquisition des terrains et l'édification des bâtiments.

La forêt, d'une superficie de 920 ha, est située dans les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, sur les communes de Glux-en-Glenne, Larochemillay et Saint-Léger-sous-Beuvray. Elle appartient pour 168 ha au Parc naturel régional du Morvan, et pour 752 ha à l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication).

Certains problèmes de maîtrise foncière n'ayant été réglés qu'à l'automne 1999, tout projet global de mise en valeur a été impossible jusqu'à cette date. BIBRACTE est aujourd'hui le maître d'ouvrage des travaux de mise en valeur (investissements et entretien), qui font partie de ses missions premières.

➤ **Ses équipements**

Pour exécuter les missions que l'Etat lui a confiées, BIBRACTE dispose d'une plate-forme logistique comprenant notamment, au plan de l'immobilier, le Centre archéologique européen, les gîtes d'hébergements des chercheurs et des scolaires accueillis, le restaurant d'entreprise, des locaux techniques, le musée, un restaurant expérimental autour de la cuisine gauloise.

De multiples matériels pour la protection des vestiges et des fouilleurs sont aussi mis en œuvre dans le cadre du programme de recherche. Un projet de plus de 1000 m² de couverture de fouilles dans une zone centrale du site est à l'étude pour sécuriser les lieux et faciliter en toute saison la visite des lieux.

➤ **Son personnel**

Le personnel de BIBRACTE se compose d'environ trente cinq équivalents temps pleins auxquels viennent s'ajouter une quinzaine de guides animateurs vacataires et une quinzaine d'emplois induits pour la gestion forestière, notamment.

➤ **Son financement**

Le budget 2006 s'élève à 3,6 millions d'euros hors taxes et les recettes propres à un million d'euros.

Le ministère de la Culture, via sa direction de l'Architecture et du Patrimoine et la Direction Régionale des Affaires culturelles de Bourgogne, est le principal financeur de BIBRACTE. Les départements et la région soutiennent l'établissement à hauteur de soixante-dix à cent mille euros par an. Des subventions provenant de programmes européens viennent abonder également le budget.

➤ **Son inscription dans des réseaux**

BIBRACTE anime un très vaste réseau de spécialistes européens de l'âge du Fer. Elle contribue à diffuser les résultats de la recherche en archéologie par ses expositions, publications et colloques qu'elle organise.

Elle répond également à des appels d'offres européens et pilotes, tels qu'un programme sur trois ans dans le cadre de Culture 2000. Elle s'est aussi impliquée dans des programmes européens tels que PISA ou PAST ayant trait au patrimoine et au développement local, et participe au Groupe d'action locale du programme Leader + porté par le Parc naturel régional du Morvan.

Au plan éducatif, elle figure parmi les institutions culturelles labellisée Pôle national de ressources patrimoine par les ministères de la Culture et de l'Education nationale dans le cadre du Plan pour les arts et la culture à l'école.

Au plan institutionnel, elle participe à des réseaux d'échanges d'expérience et d'expertise tels que la Fédération nationale des Sociétés d'Economie Mixte et le **Réseau des grands sites de France**.

➤ **Son avenir**

En 2007, l'actuel contrat de concession qui lie l'Etat et BIBRACTE arrivera à expiration. Les services de l'Etat mènent actuellement une mission d'audit pour arrêter les modalités de la poursuite de la gestion du site et de ses équipements.

3.2 *Un projet inscrit dans une politique régionale d'aménagement du territoire*

BIBRACTE est au cœur des politiques publiques régionales des services de l'Etat comme des collectivités impliquées dans sa gestion. Ainsi, l'Etat a retenu le patrimoine celtique, avec BIBRACTE comme chef de file, dans son plan d'actions structurantes en Région (PASER).

BIBRACTE participe à la recherche archéologique au plan international et contribue à la notoriété de la Bourgogne. A ce titre, elle accueille de nombreuses délégations françaises et étrangères chaque année.

Comme point d'appui des politiques locales, BIBRACTE a été sollicitée pour la préparation de la nouvelle charte du Parc naturel régional du Morvan. Elle participe

également aux réflexions des pays de l'Autunois-Morvan et du Nivernais-Morvan. Elle vient d'apporter une contribution pour l'élaboration du schéma directeur du tourisme régional des dix prochaines années.

Avec pour ambition de s'intégrer toujours plus aux politiques régionales et de proposer des actions pilotes, BIBRACTE participe au développement d'une offre culturelle en milieu rural avec l'ensemble des partenaires présents sur ce terrain : DRAC, PNRM, collectivités. Ainsi, un collège rural est devenu le "Collège des archéologues" et a su ouvrir de nouveaux horizons à l'ensemble de ses sixièmes en leur proposant des classes à projet artistique et culturel liées à l'archéologie.

BIBRACTE est une plate-forme logistique d'importance qui peut permettre d'expérimenter de nouvelles formes de maintien des services publics en milieu rural, compte tenu du fait qu'elle fonctionne sept jours sur sept pour l'accueil du grand public ou de publics spécifiques (chercheurs, scolaires). **On souhaite notamment que la démarche « Grand Site » permette de stimuler les politiques locales de gestion des paysages (gérer la déprise agricole et l'enrésinement en périphérie de Bibracte).**

Dans cette perspective, des partenariats peuvent être renforcés avec les collectivités qui s'engagent dans la direction de la gestion durable de leurs ressources, notamment la Communauté de communes de l'Autunois (Agenda 21), le Parc naturel régional du Morvan (nouvelle charte en voie d'approbation), les directions de l'aménagement du territoire et de l'environnement des Conseils généraux de la Nièvre et de la Saône-et-Loire et du Conseil régional.

Une économie de gestion à repenser

La sécurité de gestion actuelle tient aux liens très forts avec l'Etat, propriétaire de la plus grande partie du foncier et de tous les équipements, et actionnaire majoritaire de BIBRACTE. Ce soutien de l'Etat porte sur les missions archéologiques et de formation de BIBRACTE et est constant depuis la création de la SAEMN. Logiquement, l'Etat considère que les missions de développement local touristique incombent aux collectivités et aux porteurs d'initiative privée qui manquent chroniquement en Morvan.

Or, le budget reste très dépendant des aides publiques et la part relevant de la gestion du site est insuffisamment délimitée.

➤ **Les ressources issues de l'exploitation forestière**

A ce jour, BIBRACTE réinvestit le produit des ventes de bois, soit 3 à 4 000 m³ par an, dans l'entretien du site. Mais plus le site est aménagé, plus l'entretien devient lourd. Après une remise à niveau du massif (coupes d'éclaircies, créations de pistes forestières), une part croissante des recettes est affectée à l'entretien des secteurs aménagés pour le public.

➤ **Les ressources issues de l'accueil du public**

Chaque année, la billetterie dégage des ventes pour un montant supérieur à 150 000 euros. Il en va de même pour la boutique.

Pour que BIBRACTE soit moins dépendante des aides publiques, elle doit franchir le cap des 50 000 visiteurs au musée, en incitant les visiteurs à passer non pas une demi-journée mais une journée entière sur le site, en diversifiant les activités de découvertes et en ajustant ses services.

4. Moyens d'évaluation et de suivi

4.1 *Un bilan annuel*

Un rapport de gestion est présenté annuellement à l'Assemblée générale de BIBRACTE.

Un rapport d'activités est élaboré tous les ans pour rendre compte des activités scientifiques d'abord, mais aussi des activités culturelles, environnementales et touristiques.

4.2 *Des compétences garantes de la bonne mise en œuvre du schéma d'aménagement*

La structure de gestion dispose de toutes les compétences requises en matière de maîtrise d'ouvrage. Elle s'appuie aussi sur des expertises extérieures telles que celles d'un architecte-paysagiste ou de l'Office national des Forêts en matière de sylviculture.

4.3 *Un observatoire photographique du paysage*

Depuis plus de quinze ans, BIBRACTE emploie un photographe pour le suivi des campagnes archéologiques. Plus de 70 000 clichés sont inventoriés dans la photothèque, dont des copies numériques de toutes les images anciennes répertoriées du site.

Un protocole pour la mise en place d'un observatoire photographique du paysage a été défini à l'occasion de la réflexion initiée pour la préparation du dossier de demande de labellisation « Grand site de France » (voir annexes). Il est opérationnel depuis le printemps 2005.

4.4 *Un observatoire de la biodiversité*

Le Parc naturel régional du Morvan, à qui la DIREN Bourgogne a confié l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectifs Natura 2000 compte terminer la rédaction du document de gestion pour la fin 2006. Il sera alors possible de mettre en place un observatoire de la biodiversité.

4.5 *Un observatoire des publics*

➤ Un suivi statistique au fil de l'eau

Depuis l'ouverture du musée, la fonction billetterie permet un suivi statistique de la provenance des visiteurs et des offres qui leur sont faites : visite audioguidée ou guidée du musée, visite guidée du site qui évolue en fonction de l'ouverture des chantiers de fouilles, ateliers pédagogiques divers sur la démarche archéologique et sur le paysage.

Le suivi statistique montre une forte stabilité de la fréquentation. Il fait ressortir une sur-représentation de la population locale, avec un visiteur sur deux d'origine bourguignonne (et un sur dix néerlandaise), fidélisée par une programmation sans cesse renouvelée et que l'absence d'un parc d'hébergement locatif conséquent contribue à expliquer.

Compte-tenu des caractéristiques de la fréquentation (un visiteur sur deux est bourguignon et un sur dix est néerlandais), la mise en place d'une offre événementielle et d'une offre spécifique en langue néerlandaise se sont imposées pour les fidéliser. L'ouverture d'un restaurant expérimental autour de la cuisine gauloise permet de satisfaire les besoins d'une population habitant à plus de cent kilomètres de Bibracte en lui offrant de passer une journée complète à Bibracte.

A la différence des autres établissements culturels environnants, la fréquentation du site et du musée ne s'érode pas, mais le musée peine à franchir le cap des 50 000 visiteurs qui lui donnerait une autre assise.

➤ **Des enquêtes approfondies tous les cinq ans**

Une première étude lourde effectuée par la Caisse des dépôts et consignations en 2000 a permis de définir une typologie des visiteurs du site : **les amis de la nature, les relais du savoir et les fidèles.**

Cette étude de fréquentation a permis de décompter les visiteurs du site et de corrélérer fréquentation du site (libre) et fréquentation du musée (payante). Il y a cinq ans, un visiteur sur deux entrait au musée, l'objectif du plan de développement en cours est d'améliorer les services offerts et de permettre à deux visiteurs sur trois d'en bénéficier.

➤ **Des données d'observation versées dans différentes bases de données**

Selon les besoins de ses différents partenaires, BIBRACTE verse d'ores et déjà ses données statistiques à l'observatoire de la Direction des musées de France, à l'observatoire du Tourisme, à celui de Monum, à ceux des comités départementaux et régional du tourisme, en attendant d'alimenter celui du Réseau des grands sites de France qui est en projet.

➤ **Un livre d'or**

Mis à la disposition des visiteurs sur le comptoir billetterie du musée, il recueille les avis (plutôt très favorables) sur le musée et les visites guidées. Ce livre fait apparaître le rôle très important joué par les guides dans la découverte du site archéologique notamment.

➤ **Des fiches d'évaluation des activités**

Elles sont remplies par les stagiaires et les responsables pédagogiques, à l'issue des sessions de formation et de séjours de classes patrimoine et environnement. Elles permettent de vérifier l'adéquation entre les objectifs à atteindre et les moyens mis en œuvre.

4.6 Un comité technique de suivi du schéma de gestion du site

Ce comité, prévu par le document de gestion DIREN, est déjà opérationnel sous le vocable de comité de pilotage et étroitement associé à la définition du plan de développement et de l'établissement du schéma de gestion.

Placé auprès de la direction générale de BIBRACTE pour contribuer à la gestion des terrains sous sa responsabilité, il comprend des représentants des institutions suivantes : PNRM, DIREN, DRAC, ONF, ABF. En fonction des ordres du jour, des personnes qualifiées y sont également conviées. Il assure *de facto* une fonction de « mémoire » de la gestion du site et de lieu de réflexion sur les expérimentations qui y sont conduites.

4.7 *Une multitude d'interlocuteurs locaux*

BIBRACTE s'inscrit dans un cadre administratif particulièrement touffu qui multiplie les lieux de parole, mais ne facilite pas les prises de décision. Son espace s'inscrit en effet dans le cadre de :

- une région : la Bourgogne,
- deux départements : la Nièvre et la Saône et Loire,
- un Parc naturel régional : celui du Morvan,
- deux pays : le Nivernais-Morvan et l'Autunois-Morvan,
- trois communes : Glux-en-Glenne, Larochemillay, St-Léger-sous-Beuvray,
- trois cantons-communautés de communes : Luzy, Beuvray-Val d'Arroux et Haut-Morvan.

BIBRACTE, dont l'actionnaire principal est l'Etat, est donc un acteur incontournable du développement local, impliqué sur de nombreuses thématiques de développement culturel, environnemental et économique.

➤ **Un enjeu politique régional : la forêt morvandelle**

Les plantations de résineux sont arrivées à maturité dans le Morvan, mais la filière bois peine à se structurer pour en exploiter le produit. Parmi les partenaires de cette filière, on retrouve des acteurs publics tels que le Parc naturel régional du Morvan, le Conseil régional (direction de l'aménagement du territoire), les Conseils généraux de la Nièvre et de la Saône-et-Loire (direction de l'aménagement du territoire), les trois communautés de communes et les trois communes qui se partagent le territoire du mont Beuvray, la communauté de communes de l'Autunois, ainsi que des associations aux enjeux divergents : Autun Morvan Ecologie et CRPF.

➤ **Un site cher à la population locale**

La moitié des visiteurs sont bourguignons et viennent de la proximité immédiate. Si la notoriété de la ville antique est encore insuffisante, celle du mont Beuvray est très forte au plan local comme lieu de villégiature et des fouilles.

➤ **Des modalités de concertation à inventer**

Les acteurs locaux sont inégalement impliqués dans la gestion du Beuvray, puisque c'est une structure privée qui gère un domaine public. Les règles qui s'imposent à BIBRACTE ne sont donc pas celles d'un EPCI. Les modalités d'une concertation nouvelle sont par conséquent encore à inventer, dans un environnement administratif complexe.

Depuis 2004, la programmation des *Entretiens de Bibracte* permet la rencontre des décideurs locaux avec des scientifiques sur une thématique liée au Morvan.

CONCLUSION

L'antique Bibracte est devenue depuis 20 ans un lieu privilégié pour la formation des archéologues en Europe et l'exploration du passé des Européens. A ce titre, le contexte géographique et paysager y joue un rôle tout à fait déterminant.

Pour promouvoir une gestion durable du site, à la fois productrice de valeur pour la collectivité et respectueuse de l'environnement, BIBRACTE a rejoint le Réseau des Grands Sites de France en 2001.

Le ministère de l'Ecologie et du Développement durable accompagne cette démarche avec le label « Grand Site de France » qui consacre les sites faisant l'objet d'un plan de gestion respectant ces objectifs. **Souhaitons que pour les vingt ans à venir, BIBRACTE s'affirme comme un lieu d'expérimentation de pratiques nouvelles dans la gestion des grands sites. Sa demande de labellisation « Grand site de France » s'inscrit dans cette perspective.**

Bibliographie

Buchsenschutz 1996 : Buchsenschutz, Olivier, dir. ; Richard, Hervé, dir. – L'Environnement du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1996. (Bibracte ; 1).

Gruel 1999 : Gruel, Katherine, ed. ; Vitali, Daniele, ed. – L'Oppidum de Bibracte : un bilan de onze années de recherche (1984-1995). Gallia ; 55 p., p. 1-140. Paris : Editions du CNRS, 1999.

Barnoud 2003 : Barnoud, Paul ; Boura, Frédérique ; Gorlier, Jacques ; Guichard, Vincent – L'Aménagement de l'oppidum gaulois de Bibracte : chronique de 15 années de tâtonnements. Balsamo, Isabelle, coord. : Vestiges archéologiques en milieu extrême, p. 150-163. Paris : Centre des monuments nationaux, Editions du patrimoine, 2003. Table ronde « Les vestiges archéologiques en milieu extrême », Clermont-Ferrand, 4-5 octobre 2000. (Idées et débats).

BIBRACTE
Centre archéologique européen
58370 GLUX-EN-GLENNE